Les nouvelles de la filière

Nous sommes allés à la rencontre d'un manager pas comme les autres, Sylvain Trulli, pour qui le management participatif est depuis longtemps une évidence.

Sylvain Trulli a la fibre écologique et une autre conception du management. Inscrire l'entreprise familiale qu'il préside dans un cercle vertueux est une priorité. Si Sylvain recycle les déchets de l'imprimerie depuis 15 ans, il a décidé d'impliquer ses salariés, ses fournisseurs et ses clients dans cette démarche responsable de l'environnement en créant l'association « Le Rucher du Moulin

de la Clue ». Sur toute facture émise par l'imprimerie Trulli, un euro est reversé à cette association pour entretenir dix ruches placées sur le terrain de l'imprimerie à Vence (Alpes-Maritimes). « Les salariés ont approuvé le projet et, pour la plupart, se sont portés volontaires auprès de l'apiculteur de l'association pour apprendre à entretenir les ruches », raconte Sylvain. Et celui-ci d'ajouter : « Cette initiative a permis de renforcer le lien entre les salariés. C'est une façon de sortir du cadre professionnel de l'entreprise et de mobiliser le personnel sur d'autres valeurs telles que l'engagement pour le respect de la nature ». L'an prochain, Sylvain et ses salariés espèrent bien récolter le miel de leurs abeilles pour le partager avec les Vençois.



Foire aux questions

Depuis l'annonce, début avril, du rapprochement des activités de retraite complémentaire des six groupes de protection sociale professionnels (Lourmel, Agrica, Audiens, B2V, IRP Auto, et PRO BTP) pour créer l'Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco, un grand nombre d'adhérents nous ont interrogés sur son impact sur leur retraite.

LEUR QUESTION

Cette nouvelle mesure va-t-elle modifier le montant, la périodicité, la date de paiement, le libellé du virement de ma retraite ?

NOTRE RÉPONSE

CE QUI CHANGE

- Le nom de votre caisse de retraite complémentaire anciennement, CARPILIG R qui devient l'Alliance professionnelle Retraite ARRCO.
- Le libellé sur les virements bancaires pour les paiements retraite. Toutefois ces libellés seront toujours précédés par la dénomination « Retraite complémentaire Arrco » ou « Retraite complémentaire Agirc » (si vous étiez cadre).

CE QUI NE CHANGE PAS

- Lourmel conserve son autonomie, son identité, sa personnalité juridique, ses structures, son organisation et ses processus.
- Vos droits à retraite, le montant, la date de paiement et la périodicité de votre retraite; vos interlocuteurs et vos points de contact.